



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TGV Est et ligne Paris Bâle

Question écrite n° 62908

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le service ferroviaire en Haute-Marne. Alors qu'une forte médiatisation a accompagné l'inauguration du TGV méditerranéen, de nombreuses lignes ferroviaires attendent leur modernisation : ainsi, l'électrification de la ligne Paris-Chalindrey-Bâle reste toujours à l'étude et les travaux du TGV Est, dont une branche doit desservir Saint-Dizier, n'ont pas débuté. Ces deux importants dossiers ont des conséquences importantes pour les habitants et les entreprises de la Haute-Marne. Aussi, compte tenu des enjeux sociaux et économiques en cause, il lui demande de lui préciser le calendrier du TGV Est et de l'électrification de la ligne Paris-Bâle.

Texte de la réponse

Le calendrier de réalisation du TGV Est européen reste conforme à l'objectif de mise en service de la première phase en 2006. Les travaux de rétablissement de réseaux et les fouilles archéologiques ont d'ores et déjà commencé. Les gros travaux de génie civil débiteront, quant à eux, dès la fin de l'année 2001. Il faut noter que les grilles de dessertes et notamment celles qui seront assurées par correspondance, comme celle de Saint-Dizier, seront établies à partir de 2003, en étroite concertation avec les collectivités territoriales concernées. Par ailleurs, l'Etat s'est engagé dès 1999 pour l'électrification progressive de la ligne Paris-Bâle. Ainsi, les crédits prévus dans le cadre des contrats de plan pour la période 2000-2006 permettent d'envisager le lancement à brève échéance d'une première phase d'électrification entre Gretz et Troyes. Une convention d'études d'avant-projet a été mise au point à cet effet. La signature de celle-ci par les différents partenaires concernés marquera le lancement de ces études qui préciseront le montant des investissements nécessaires à la réalisation de cette première phase ainsi que l'échéancier de mise en oeuvre du projet.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62908

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3634

Réponse publiée le : 20 août 2001, page 4790